

# CQP Conducteur de téléporté à attaches fixes

RNCP35738 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                                                        |
|-------------------------|--------------------------------------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 3                                               |
| Code(s) NSF             | 311                                                    |
| Formacode(s)            | 31747, 42806, 42692                                    |
| Code(s) ROME            | N4402                                                  |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement sur demande                             |
| Convention collective   | 3122 — Téléphériques et engins de remontées mécaniques |
| Date d'enregistrement   | 08/07/2021                                             |
| Date d'échéance         | 08/07/2023                                             |

## Certificateur(s)

SCES NOUVEAUX AUX TELEPHERIQUES FRANCE · SIRET : 38418452900020

CPNEFP Branche des remontées mécaniques et domaines skiables

## Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation et 2 à organiser l'évaluation.

| Organisme                              | SIRET          | Habilitation                     |
|----------------------------------------|----------------|----------------------------------|
| LYCEE POLYVALENT GENERAL FERRIE        | —              | Organiser l'évaluation           |
| MFR DE L'ARCLOSAN                      | —              | Organiser l'évaluation           |
| SCES NOUVEAUX AUX TELEPHERIQUES FRANCE | 38418452900020 | Former et organiser l'évaluation |

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

Il s'agit d'un renouvellement. Les référentiels du CQP Conducteur de téléporté à attaches fixes ont été déposés en 2017 au RNCP. Le conducteur de téléporté à attaches fixes agit dans le respect des règles de sécurité, de qualité et de préventions liées à son environnement. Sous l'autorité du chef d'exploitation ou d'un de ses représentants, le conducteur est chargé de vérifier l'état d'une installation et d'en assurer en permanence le fonctionnement en sécurité, tout en assurant les missions d'accueil et d'assistance aux clients.

### ACTIVITÉS VISÉES

- A1- La préparation du téléporté à attaches fixes et des équipements annexes avant ouverture au public
- A2- L'exploitation et l'entretien du téléporté à attaches fixes en fonctionnement courant
- A3- L'intervention sur téléporté à attaches fixes en cas de panne ou d'incident

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

- C1.1 - Contrôler visuellement le téléporté à attaches fixes (éléments de la gare motrice et de la gare retour, de l'ensemble tension, des voies principales, de la ligne, les véhicules) pour vérifier que l'installation est en parfait état de marche en toute sécurité pour les usagers dans le respect des responsabilités liées à sa fonction.
- C1.2 - Préparer l'environnement de l'installation pour une ouverture au public en toute sécurité, et ce en assurant la

mise en place du balisage, la mise en

sécurité des pistes, le libre accès des cheminements pour l'évacuation, la mise en place des protections spécifiques (matelas, filets...)

C1.3 -Vérifier les outils d'information au public, en s'assurant d'un affichage et d'une signalisation conforme au registre d'exploitation du

téléporté à attaches fixes (accès, aire d'embarquement et de débarquement), en s'assurant d'une information adaptée sur les risques météorologiques et ce pour optimiser la sécurité des usagers

C1.4 -Réaliser la visite journalière en station retour et en

ligne du téléporté à attaches fixes pour s'assurer de la conformité des éléments ,et ce en respectant les réglementations en vigueur dont les échéances

C1.5 -Gérer des petits travaux d'entretien du téléporté à

attaches fixes, et le cas échéant, les autres travaux nécessaires pour faciliter l'intervention de l'équipe de maintenance

C2.1 -Démarrer un téléporté à attaches fixes pour transporter les publics en toute sécurité

C2.2 -Coordonner les missions de l'équipe affectée à l'installation

téléporté à attaches fixes (accueil, technique), en respectant les règles et l'organisation de l'entreprise pour un fonctionnement cohérent du service

C2.3 -Conduire l'installation téléportée à attaches fixes de manière adaptée pour le confort et la sécurité des usagers , et en appliquant les différentes obligations et réglementations en vigueur (dont spécifiques téléporté à attaches fixes)

C2.4 -Conseiller les usagers en cas de besoin pour assurer leur sécurité et leur confort, dans le respect des conditions d'admission et d'embarquement notamment des usagers spécifiques à un téléporté à attaches fixes (enfants, handicapés...) et de leurs engins spéciaux

C2.5 Entretenir

régulièrement la zone d'embarquement d'un téléporté à attaches fixes et sa

zone de travail, pour la sécurité et le confort des usagers, mais aussi la sécurité du personnel et ce en prenant en compte les risques spécifiques liés

à son activité et en veillant à utiliser et faire utiliser les équipements de protection individuelle

C2.6 -Communiquer en utilisant une

radio pour transmettre les informations nécessaires, dans le respect des règlements et des procédures de l'entreprise (vigie, hiérarchie, autres services...)

C2.7 -Fermer l'appareil en toute sécurité pour les usagers et

pour le personnel, dans le respect des réglementations et procédures en vigueur et en respectant la tenue à jour du registre d'exploitation pour assurer le suivi du fonctionnement de l'installation.

C3.1 -Identifier les causes d'arrêts ou d'anomalies,pour assurer la

sécurité des usagers et du personnel en cas de dysfonctionnement, en considérant les messages de défaut spécifiques à un téléporté à attaches fixes, le déclenchement d'une alerte sécurité.

C3.2 -Intervenir sur l'installation téléporté à attaches fixes en cas de panne, d'incident ou de situation

anormale et ce en consignnant l'appareil (selon les consignes particulières),

en ralentissant, en arrêtant et en redémarrant l'installation en cas de nécessité, en récupérant les véhicules et passagers en mode secours et de manière adaptée aux procédures en cas d'évacuation

C3.3 -Protéger les clients en cas de panne ou d'incident, de situation

anormale sur une installation téléporté à attaches fixes (situations météo exceptionnelles...) et ce pour optimiser leur confort et leur sécurité dans la limite, de ses compétences de conducteur

C3.4 -Rendre compte à sa hiérarchie en cas de perturbations d'exploitation

(panne d'un téléporté à attaches fixes s, accident, ...), de circonstances exceptionnelles (vent, orage...) ou d'anomalies constatées, et ce pour s'assurer d'une parfaite

communication et coordination entre les services et les personnels.

## Blocs de compétences

### RNCP35738BC01 — La Préparation de l'ouverture d'un téléporté à attaches fixes

#### LISTE DE COMPÉTENCES

C1.1 -Contrôler visuellement le téléporté à attaches fixes (éléments de la gare motrice et de la gare retour, de l'ensemble tension, des voies principales, de la ligne, les véhicules) pour vérifier que l'installation est en parfait état de marche en toute sécurité pour les usagers dans le respect des responsabilités liées à sa fonction.

C1.2 -Préparer l'environnement de l'installation pour une ouverture au public en toute sécurité, et ce en assurant la mise en place du balisage, la mise en sécurité des pistes, le libre accès des cheminements pour l'évacuation, la mise en place des protections spécifiques (matelas, filets...)

C1.3 -Vérifier les outils d'information au public, en s'assurant d'un affichage et d'une signalisation conforme au registre d'exploitation du téléporté à attaches fixes (accès, aire d'embarquement et de débarquement), en s'assurant d'une information adaptée sur les risques météorologiques et ce pour optimiser la sécurité des usagers

C1.4 -Réaliser la visite journalière en station retour et en ligne du téléporté à attaches fixes pour s'assurer de la conformité des éléments, et ce en respectant les réglementations en vigueur dont les échéances

C1.5 -Gérer des petits travaux d'entretien du téléporté à attaches fixes, et le cas échéant, les autres travaux nécessaires pour faciliter l'intervention de l'équipe de maintenance

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le candidat sera évalué par le biais d'une épreuve théorique mais aussi d'une épreuve pratique sous forme de mise en situation professionnelle au plus proche de la réalité de terrain, sur une installation téléporté à attaches fixes.

Épreuve théorique L'épreuve, sous forme de questionnaire à choix multiples, est encadrée par un Président de session, issu de la profession, formé et désigné par la branche professionnelle. Ce dernier encadre l'épreuve et assure le respect des

règlements par les candidats qui ont été convoqués et informés de ces règlements par la branche.

Système de notation : réponse juste : 1 point, Réponse fausse : 0 point

Réussite : moyenne minimale équivalente à 11/20 (Bénéfice de la partie théorique pendant 2 ans avant l'épreuve pratique sous forme de mise en situation)

Epreuve pratique Sous forme de mise en situation au plus proche des réalités de terrain, cette épreuve est encadrée par un Président de session, issu de la profession, formé et désigné par la branche professionnelle. Ce dernier encadre l'épreuve et assure le respect des règlements par les candidats qui ont été convoqués

et informés de ces règlements par la branche. L'évaluation est conduite par deux membres de jury issus de la profession, formés et évalués par la branche, sans lien hiérarchique avec le candidat.

Réussite : moyenne minimale équivalente à 13/20

Chaque compétence est évaluée et fait l'objet d'une appréciation par les membres de jury (acquis - moyennement acquis – insuffisamment acquis - non acquis), ces appréciations sont transformées en notation sur 20 selon des coefficients proposés par un groupe de travail mobilisé par la branche et validés par la CPNEFP.

### RNCP35738BC02 — L'Exploitation d'un téléporté à attaches fixes

#### LISTE DE COMPÉTENCES

C2.1 -Démarrer un téléporté à attaches fixes pour transporter les publics en toute sécurité

C2.2 -Coordonner les missions de l'équipe affectée à l'installation téléportée à attaches fixes (accueil, technique), en respectant les règles et l'organisation de l'entreprise pour un fonctionnement cohérent du service

C2.3 -Conduire l'installation téléporté à attaches fixes de manière adaptée pour le confort et la sécurité des usagers , et en appliquant les différentes obligations et

règlementations en vigueur (dont spécifiques téléporté à attaches fixes)

C2.4 -Conseiller les usagers en cas de besoin pour assurer leur sécurité et leur confort, dans le respect des conditions d'admission et d'embarquement notamment des usagers spécifiques à un téléporté à attaches fixes (enfants, handicapés...) et de leurs engins spéciaux

C2.5 Entretenir

régulièrement la zone d'embarquement d'un téléporté à attaches fixes et sa zone de travail, pour la sécurité et le confort des usagers, mais aussi la sécurité du personnel et ce en prenant en compte les risques spécifiques liés à son activité et en veillant à utiliser et faire utiliser les équipements de protection individuelle

C2.6 -Communiquer en utilisant une

radio pour transmettre les informations nécessaires, dans le respect des règlements et des procédures de l'entreprise (vigie, hiérarchie, autres services...)

C2.7 -Fermer l'appareil en toute sécurité pour les usagers et

pour le personnel, dans le respect des réglementations et procédures en vigueur et en respectant la tenue à jour du registre d'exploitation pour assurer le suivi du fonctionnement de l'installation.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le candidat sera évalué par le biais d'une épreuve théorique mais aussi d'une épreuve pratique sous forme de mise en situation professionnelle au plus proche de la réalité de terrain, sur une installation téléporté à attaches fixes.

Épreuve théorique L'épreuve, sous forme de questionnaire à choix multiples, est encadrée par un Président de session, issu de la profession, formé et désigné par la branche professionnelle. Ce dernier encadre l'épreuve et assure le respect des

règlements par les candidats qui ont été convoqués et informés de ces règlements par la branche.

Système de notation : réponse juste : 1 point, Réponse fausse : 0 point

Réussite : moyenne minimale équivalente à 11/20 (Bénéfice de la partie théorique pendant 2 ans avant l'épreuve pratique sous forme de mise en situation)

Epreuve pratique Sous forme de mise en situation au plus proche des réalités de terrain, cette épreuve est encadrée par un Président de session, issu de la profession, formé et désigné par la branche professionnelle. Ce dernier encadre l'épreuve et assure le respect des règlements par les candidats qui ont été convoqués et informés de ces règlements par la branche. L'évaluation est conduite par deux membres de jury issus de la profession, formés et évalués par la branche, sans lien hiérarchique avec le candidat.

Réussite : moyenne minimale équivalente à 13/20

Chaque compétence est évaluée et fait l'objet d'une appréciation par les membres de jury (acquis - moyennement acquis – insuffisamment acquis - non acquis), ces appréciations sont transformées en notation sur 20 selon des coefficients proposés par un groupe de travail mobilisé par la branche et validés par la CPNEFP.

### **RNCP35738BC03 — L'intervention en cas de pannes ou incidents**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

C3.1 -Identifier les causes d'arrêts ou d'anomalies, pour assurer la sécurité des usagers et du personnel en cas de dysfonctionnement, en considérant les messages de défaut spécifiques à un téléporté à attaches fixes, le déclenchement d'une alerte sécurité.

C3.2 -Intervenir sur l'installation téléporté à attaches fixes en cas de panne, d'incident ou de situation anormale et ce en consignait l'appareil (selon les consignes particulières), en ralentissant, en arrêtant et en redémarrant l'installation en cas de nécessité, en récupérant les véhicules et passagers en mode secours et de manière adaptée aux procédures en cas d'évacuation

C3.3 -Protéger les clients en cas de panne ou d'incident, de situation anormale sur une installation téléporté à attaches fixes (situations météo exceptionnelles...) et ce pour optimiser leur confort et leur sécurité dans la limite de ses compétences de conducteur

C3.4 -Rendre compte à sa hiérarchie en cas de perturbations d'exploitation (panne d'un téléporté à attaches fixes, accident, ...), de circonstances

exceptionnelles (vent, orage...) ou d'anomalies constatées, et ce pour s'assurer d'une parfaite communication et coordination entre les services et les personnels

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le candidat sera évalué par le biais d'une épreuve théorique mais aussi d'une épreuve pratique sous forme de mise en situation professionnelle au plus proche de la réalité de terrain, sur une installation téléporté à attaches fixes.

Épreuve théorique L'épreuve, sous forme de questionnaire à choix multiples, est encadrée par un Président de session, issu de la profession, formé et désigné par la branche professionnelle. Ce dernier encadre l'épreuve et assure le respect des

règlements par les candidats qui ont été convoqués et informés de ces règlements par la branche.

Système de notation : réponse juste : 1 point, Réponse fausse : 0 point

Réussite : moyenne minimale équivalente à 11/20 (Bénéfice de la partie théorique pendant 2 ans avant l'épreuve pratique sous forme de mise en situation)

Epreuve pratique Sous forme de mise en situation au plus proche des réalités de terrain, cette épreuve est encadrée par un Président de session, issu de la profession, formé et désigné par la branche professionnelle. Ce dernier encadre l'épreuve et assure le respect des règlements par les candidats qui ont été convoqués

et informés de ces règlements par la branche. L'évaluation est conduite par deux membres de jury issus de la profession, formés et évalués par la branche, sans lien hiérarchique avec le candidat.

Réussite : moyenne minimale équivalente à 13/20

Chaque compétence est évaluée et fait l'objet d'une appréciation par les membres de jury (acquis - moyennement acquis – insuffisamment acquis - non

acquis), ces appréciations sont transformées en notation sur 20 selon des

coefficients proposés par un groupe de travail mobilisé par la branche et validés par la CPNEFP.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Remontées mécaniques et domaines skiables

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Conducteur de téléporté à attaches fixes

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                     |                                                                                                    |
|-------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Tension de recrutement (DARES 2024) | Faible (2/5)                                                                                       |
| Facteurs principaux                 | Manque de main-d'œuvre disponible, Conditions de travail contraignantes, Inadéquation géographique |
| Salaire médian (mensuel)            | 2 400 €                                                                                            |
| Familles professionnelles (FAP)     | J3X44 — Conducteurs sur rails et d'engins de traction · tension 2/5 (Faible)                       |
| Projets de recrutement (BMO 2026)   | 1 668                                                                                              |
| Jugés difficiles à recruter         | 28 %                                                                                               |
| Emplois saisonniers                 | 73 %                                                                                               |
| Familles professionnelles (FAP)     | J3X44 — Conducteurs sur rails et d'engins de traction                                              |

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

#### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Avoir reçu le support de préparation à l'examen au moins 15 jours avant l'épreuve
- Avoir réussi l'examen agent d'exploitation
- Avoir 3 mois d'expériences de conduite (consécutif ou non)

#### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Deux membres de jurys formés évalués et mobilisés par la Branche 100% de professionnels des domaines skiables, expérimentés et occupant des fonctions à responsabilités .

Epreuve encadrée par un Président de session formé.

## Base légale

|                                     |            |
|-------------------------------------|------------|
| Date de décision                    | 08/07/2021 |
| Durée de l'enregistrement           | 2 ans      |
| Date d'échéance de l'enregistrement | 08/07/2023 |

## Statistiques

| Année | Certifiés | Dont VAE | Insertion 6 mois | Métier 2 ans |
|-------|-----------|----------|------------------|--------------|
| 2018  | 110       | 0        | 90 %             | 85 %         |
| 2017  | 94        | 0        | 90 %             | 85 %         |

## Liens avec d'autres certifications

#### ANCIENNES VERSIONS

RNCP31516

#### NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38032

## Pour plus d'informations

#### LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.domaines-skiables.fr/fr/formations-dsf/certificats/>

#### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35738/>